



LA VIE AU VILLAGE

Journal de la Commune de Feucherolles - Sainte Gemme
Site : www.feucherolles.com (ou .fr)

N° 28 - Juillet 2008

Editorial

“Les fêtes du mois de juin ont clôturé, comme de coutume, dans la joie et la bonne humeur l'année scolaire. Merci à tous pour votre participation importante à toutes ces manifestations. Vous en trouverez dans ce numéro quelques moments forts, et pourrez également visionner des extraits de la fête de la musique sur la page d'accueil de notre site www.feucherolles.fr.

Le conseil municipal vous souhaite un très bon été de repos et de tranquillité et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 6 septembre pour le forum des associations et le 28 septembre pour la brocante de la St Michel”.

Patrick Loisel,
Maire



Mission locale :

insertion des jeunes de 16 à 25 ans.
Les rendez-vous peuvent être pris au 01 34 51 16 18

La Bibliothèque :

Elle se trouve derrière la salle

des Fêtes Joe Dassin.

Horaires pendant le mois de juillet :

le mercredi de 15h à 17h30,

le samedi de 10h à 12h.

Fermée au mois d'août jusqu'au 2 septembre.

Horaires de la Mairie :

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 14h à 17h

mercredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

samedi : de 9h à 12h.

Fermeture les samedis suivants : 19 & 26 juillet,

2, 9, 16 et 23 août, 25 octobre.

Horaires de la Poste :

Ouverture : Du 28 juillet au 20 août :

Le lundi de 14h30 à 17h

De 9h30 à 12h du mardi au vendredi et de 9h15 à 12h le samedi

la Poste sera exceptionnellement fermée le samedi 2 août

N° utiles et d'urgence

Mairie :	01 30 79 93 10
Samu (urgences médicales, accident)	15
Police secours	17
Pompiers	18
Numéro d'appel urgence européen	112
(Samu, police, pompiers)	
SOS Médecins	0 820 33 24 24
SOS Dépannage	0 820 222 333
Allo Service Public	3939
Canicule Info Service	0800 06 66 66

Le Carnet

• Ils sont nés

Céline MOAL le 13 mai 2008

Tom Nicolas Matthieu LUBSZYNSKI le 10 juin 2008

• Ils se sont unis

Pierre-Antoine CALS & Stéphanie Anne Marie BRAUX
le 31 mai 2008

Cyrille Nicolas & Marie Nathalie RONSIN le 6 juin 2008

Laurent René POITOU & et Géraldine Stéphanie Marie Monique PAUL
le 7 juin 2008

Julien Robert Jean GESLIN & Florence Estelle Gaëlle ABALAIN
le 14 juin 2008

Benjamin Léo Emmanuel CHASSAGNE & Fanny Mathilde Paule BIGNON
le 21 juin 2008

Passeport électronique

Un extrait de naissance comportant l'indication de la filiation est désormais requis pour la délivrance ou le renouvellement d'un passeport électronique. La production d'une copie intégrale d'acte de naissance n'est donc plus nécessaire.

Pharmacies de garde

(appeler avant, les gardes sont susceptibles d'être modifiées)

Dimanche 13 juillet	Pharmacie Desroches
Plaisir	01 30 55 30 70
Dimanche 20 juillet	Pharmacie Durand
St Nom	01 34 62 60 80
Dimanche 27 juillet	Pharmacie Falchetto
Beynes	01 34 89 47 40
Dimanche 3 août	Pharmacie Temstet
Fontenay le Fleury	01 34 60 44 66
Dimanche 10 août	Pharmacie Gilbert
Les Clayes ss Bois	01 30 56 34 04
Vendredi 15 août	Pharmacie Fremin
Fontenay le Fleury	01 34 60 28 85
Dimanche 17 août	Pharmacie Cantegrit
Guyancourt	01 30 57 37 99
Dimanche 24 août	Pharmacie Boulanger
Noisy le Roi	01 34 62 90 95
Dimanche 31 août	Pharmacie Hameau
St Cyr l'Ecole	01 34 60 57 57
Dimanche 7 septembre	Pharmacie Goermet
Bailly	01 34 62 98 01
Dimanche 14 septembre	Pharmacie de l'aqueduc
Plaisir	01 30 55 47 47
Dimanche 21 septembre	Pharmacie Huguel
St Cyr L'Ecole	01 30 45 00 29
Dimanche 28 septembre	Pharmacie Imbert
Les Clayes ss Bois	01 30 54 04 31

Manifestation

Septembre

Samedi 6 > de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Forum des Associations

Salle omnisports n°2

Dimanche 28 > toute la journée

Brocante de la St Michel

Dans les rues du village

Environnement

Dernière minute

Gravats :

Nous vous rappelons que dans l'attente d'une solution durable, une benne des services municipaux est mise à disposition de la population Feucherollaise pour la collecte de gravats. Cette benne est accessible le premier samedi de chaque mois, de 9h à 12h aux ateliers municipaux. Le dépôt des gravats est gratuit pour les particuliers pouvant justifier d'une adresse sur Feucherolles (justificatif de domicile + pièce d'identité). Les prochaines dates de mise à disposition planifiées sont les suivantes : les **samedis 5 Juillet et 6 Septembre**. Une décision sera prise en Automne quant à la poursuite de ce service ou la mise en place d'une alternative.

Déchets verts :

En raison des vacances scolaires et du ralentissement de l'activité de jardinage à cette période, les déchets verts ne **seront pas collectés le 18 Août et le 1^{er} Septembre**. En contrepartie, la dernière collecte sera repoussée au 22 Décembre.

Encombrants :

Prochaine collecte le **mardi 30 Septembre**, à la suite de la brocante

Déchets toxiques :

Prochain dépôt possible le **samedi 27 Septembre** sur le parking de la mairie de 9h à 13h

La fête des enfants

Le mercredi 11 juin 2008 - Salle omnisport de Feucherolles

Ce devait être une très belle fête de fin d'année pour les plus petits et les plus grands,... ce fut un moment de bonheur et d'éclats de fou-rire pour les mamans et leurs enfants !

En effet, tous étaient conviés, en ce mercredi 11 juin, à un après-midi bien rempli, avec un programme minuté, et bien chargé.

Martial et sa malle enchantée en a fait l'ouverture avec un très beau spectacle qui ne dura pas moins d'une heure ! Il nous emmena tous dans un voyage imaginaire aux quatre coins du globe et nous conta l'histoire de cet aventurier revenu de ce voyage fantastique, avec une malle remplie de ses trésors trouvés dans chaque pays visité. Une malle magique que seuls les enfants pouvaient ouvrir, une lampe à



Martial et la malle magique

vœux et son génie facétieux, une colombe bien vivante et bienveillante appelée Justine, des pièces d'or sorties de l'oreille d'une fillette, un chapeau de magicien, une chaise fantôme qui se déplace toute seule, tout y était, jusqu'au lapin Flocon pour clore ce très joyeux spectacle.

Les enfants pris au jeu de cette aventure pleine

de surprises et de rebondissements ont bien ri et nous aussi !

Puis ce fut la séance "maquillage" (très appréciée des plus petits et de leurs mamans !) et "le tir au but" qui animèrent la suite des événements jusqu'au moment tant attendu du lâcher de ballons qui fut

Le lâcher de ballons



comme à son habitude bien coloré, avec des "oh !" d'exclamation dès que ceux-ci prirent leur envol ! Une dernière surprise devait tous nous réjouir, notamment les plus gourmands, celui du lancer de bonbons, qui fit le bonheur des plus petits mais aussi des plus grands !

Le lancer de bonbons



VOS RENDEZ-VOUS AVEC CE NUMÉRO DE LA VIE AU VILLAGE :

Editorial	page 1	Le collège Jean Monnet et Rösrath	page 9
Mairie Actualités :	page 2	Associations	pages 10 à 14
Vie Municipale		Comité de Jumelage - Saperlipaupette - Récompense	
La fête des enfants	page 3	ADNAC - Déjeuner des Anciens - Marche de Gally	
La fête du Tennis Club - Fête de la Danse		Voyage des Seniors - ACE	
Les Fougères en fête	page 4	Environnement	pages 15 à 19
Nouveau dispositif de sécurité à Feucherolles	page 5	Visite de la station d'épuration - Végétaux privés et voie	
Adieu à Jean-Pierre Euvé	page 6	publique - La forêt : un vrai lieu de vie - Le tour du monde	
Brocante - Commerçants cet été - Info	page 7	des énergies	
Vie Scolaire		Vie pratique	
La remise des dictionnaires	page 8	Opération Tranquillité Vacances	page 20

Fête du TCF

Grande fête de fin d'année célébrée dans la joie et la bonne humeur. C'était le 21 juin dernier. Bon anniversaire à Marc Legrand pour ses 40 ans!

Bertrand Delassus, président du TCF



Les élèves de l'école du TCF



Marc Legrand



Fête de la Musique

Tout a commencé par la fête de la musique le samedi 14 juin ; dès 8 heures du matin les techniciens et les artificiers s'affairent pour préparer notre soirée.

A 20 h nous démarrons dans la douceur des harmonies des guitares de Michel BASILE et d'Etienne LAVIGNE suivis par Les Bras'cœurs, ZC, Thierry HANDRICKX, The Normes et The Tribe au rythme survoltant. Le feu d'artifice ponctue brillamment cette première partie de soirée sous les tam-tam et jumbées du groupe Zota, puis s'achève dans l'ambiance jamaïcaine du groupe Donkey jaw Bone.

Retrouvez les groupes qui ont participé à cette soirée sur www.feucherolles.fr

Pas de Java pour la fête de la danse !!

Non pas de java mais du 100% FUNK et du 100% DISCO, c'était en effet le thème qu'avait choisi l'école de danse animée par Nadine Toulemonde cette année.

Les danseuses étincelaient dans leurs costumes à paillettes sous les reflets argentés de la boule à facettes et des projecteurs.

Les danses et les tableaux se sont enchaînés sous la chaleur des projecteurs, de la salle et du public conquis l'enthousiasme des danseurs.



Les Fougères en fête ou la fête des Fougères !!

L'association les Fougères Loisirs Jeunes propose de très nombreuses activités aux plus petits comme au plus grands tout au long de l'année. Ce samedi 21 juin s'est déroulé le spectacle de fin d'année de l'association.

Nos petits bout'chou de la baby-gym nous ont fait

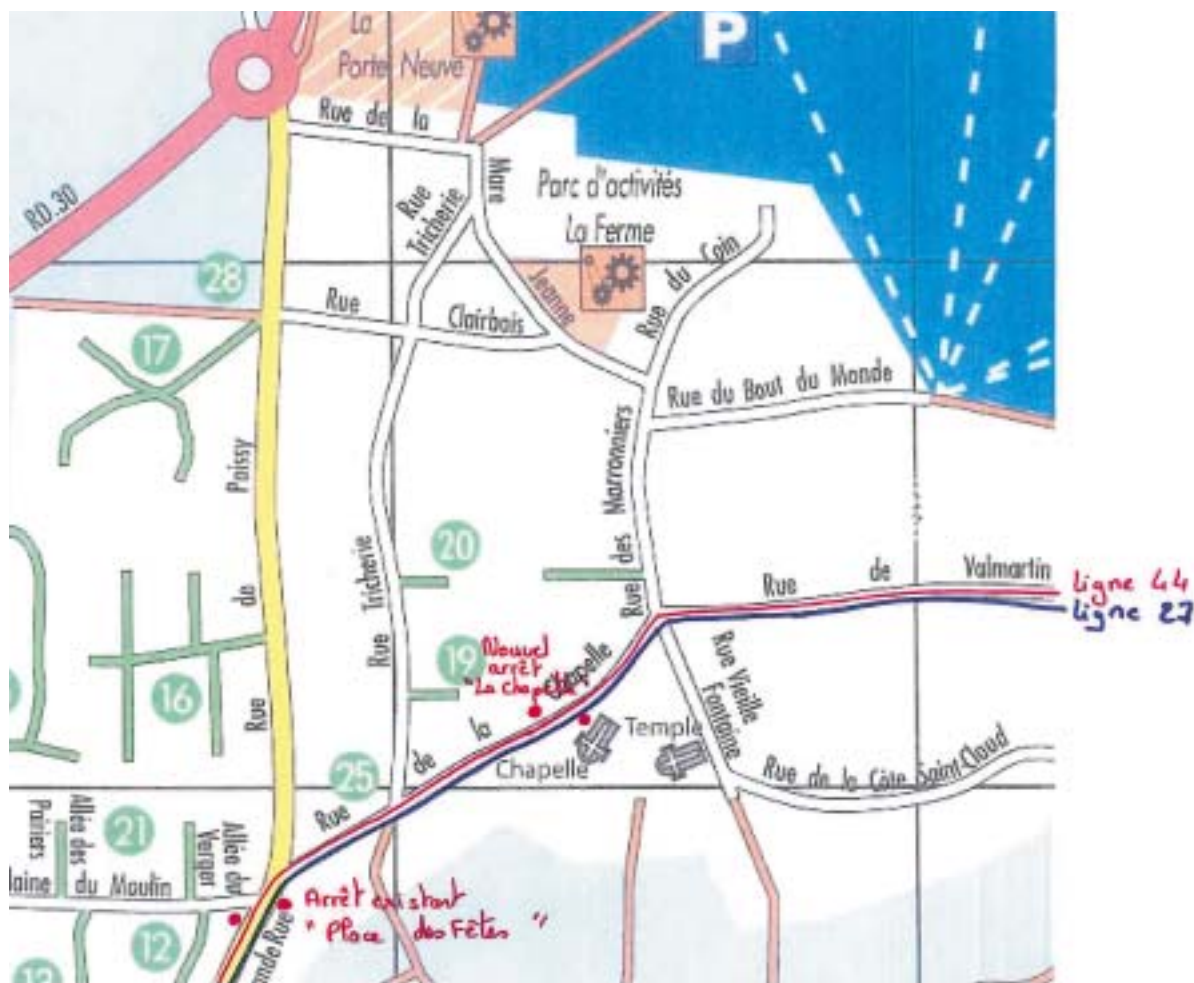
littéralement fondre, les plus âgés étaient quant à eux très appliqués.

Les acteurs feucherollais en herbe, petits et grands, nous ont montré leur talent en jouant diverses pièces de théâtre. Ils ont dû avoir bien chaud sous leurs épais costumes mais... les rafraîchissements les attendaient à la fin de la représentation!!



Vie Municipale

Nouveaux dispositifs de sécurité à Feucherolles



Tracé des lignes de bus 44 et 27

Afin d'assurer la sécurité des piétons aux heures de pointe, un nouveau tracé de bus a été défini. Celui-ci prendra effet le 1^{er} septembre 2008.

Les arrêts de la rue des Marronniers, rue Clairbois et la Place du Café seront supprimés. Un arrêt sera créé juste avant la Chapelle. Une ligne discontinue sera également tracée.

Après une concertation des riverains de la rue de Valmartin en présence d'un représentant de la gendarmerie, du directeur des services techniques et d'élus, l'emplacement des plateaux surélevés a été matérialisé. Les travaux seront effectués cet été. Une ligne discontinue sera tracée le long de cette rue.



Adieu à Jean-Pierre Euvé

C'est avec une profonde émotion et une grande tristesse que nous avons appris la disparition de Jean Pierre.

Il s'est éteint beaucoup trop jeune. Stoïque et lucide et avec le courage qui le caractérisait tant, il a mené son combat contre la maladie, cachant à ses proches et amis la gravité du mal qui l'a emporté.

Amoureux fidèle de son village et témoin privilégié de son évolution il était né d'une famille Feucherollaise de longue date. Son grand-père Robert, propriétaire exploitant de la Briqueterie, fut maire de Feucherolles pendant la dernière guerre et son père Roger exploitera également la Briqueterie jusqu'en 1955.

Sa jeunesse sera marquée par son engagement chez les scouts dont il gardera toute sa vie les valeurs enseignées.

Après des études au lycée Agricole, un diplôme de pépiniériste en poche, il effectue divers stages dans des entreprises dont un au Pays Bas. En 1968, de retour à Feucherolles et fort des formations acquises, il se lance et crée la pépinière EUVE. Il n'aura de cesse de la développer durant près de 40 ans, se faisant apprécier de ses nombreux clients par ses conseils ainsi que par la qualité de ses produits et prestations. A la fin des années 90, pour s'adapter au marché et renforcer son offre, il crée la jardinerie.

Homme de conviction c'est avec la volonté de réussir et de faire avancer les dossiers qu'il s'est fortement impliqué dans les organisations professionnelles du monde rural mais également dans la municipalité de Feucherolles.

Il fut à l'origine de la création du Foyer rural de Feucherolles à la fin des années 60. Ensuite son adhésion à différentes organisations, notamment le syndicat des pépiniéristes d'Ile de France, la Société Nationale d'horticulture de France, la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières lui permit d'occuper différents postes d'administrateur et de gérer des dossiers aux niveaux régional et national. Il fut reconnu par ses

pairs comme un ardent défenseur des professionnels de l'horticulture et des pépinières, chacun louant son engagement, ses compétences et sa disponibilité.

Compétences officiellement reconnues par la remise du Mérite Agricole en tant que Chevalier par Anne-Marie Idrac. Petit clin d'œil à son engagement politique !

Son engagement il l'a également manifesté lors de 2 mandats municipaux, de 1977 à 1989.



Jean-Pierre a su se faire apprécier de ses collègues conseillers et du personnel communal par la pertinence de ses analyses et sa clairvoyance de l'évolution du village. Lors de son dernier mandat, adjoint à l'urbanisme, il a largement contribué à la création du golf de Feucherolles en 1989.

Intarissable sur l'histoire Feucherollaise, c'était une véritable bible, possédant une mémoire très précise des faits et dates. Nombreux sont ceux qui aimaient se documenter auprès de lui. Il était heureux de partager son savoir et pour ceux qui en ont eu la chance de montrer sa collection d'objets antiques trouvés dans les terres que son père et son grand père exploitaient sur la commune. Souvenirs du passé dont il fit don d'une partie tout récemment à la municipalité (pierres taillées et polies ainsi que des vases funéraires et des bijoux de l'époque gallo-romaine).

Nous garderons de Jean-Pierre Euvé le souvenir d'un homme engagé et sincère allant jusqu'au bout de ses idées pour défendre ce qu'il pensait être bon pour l'intérêt de ceux qu'il représentait.

Nous renouvelons notre sympathie à Annick sa femme et à ses fils Christophe et Jean-Robert qui ont repris le flambeau de la Pépinière et de la Jardinerie.

Brocante

La brocante de la St Michel aura lieu le dimanche 28 septembre 2008. L'inscription des professionnels se fera à partir du jeudi 28 août, celle des particuliers Feucherollais et de ceux n'habitant pas la commune aura lieu à partir du lundi 27 août (du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h).

Les professionnels devront fournir un extrait Kbis récent ainsi que le montant de la réservation (chèque ou espèces) et une carte d'identité.

Lors de son inscription, un particulier devra se munir de sa carte d'identité ainsi que du montant de la réservation (chèque ou espèces)

Des bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de la Mairie dès à présent et en téléchargement sur le site www.feucherolles.fr (page d'accueil) afin que vous puissiez remplir à l'avance le questionnaire. Cependant les emplacements ne seront attribués que le jour même de la brocante.

Si un enfant veut réserver un emplacement, il devra se munir de sa propre pièce d'identité ainsi que de celle de l'un de ses parents.

Une attestation parentale pour les mineurs sera remise aux parents, autorisant l'enfant à tenir un stand.

Comme tous les ans, la navette sera gratuite.

Aucun véhicule ne sera toléré sur l'emprise de la Brocante (enlèvement demandé).

Des jeunes Feucherollais seront recrutés pour assurer tout au long de la journée le bon déroulement de la Brocante. La Mairie contactera par courrier ceux qui y ont participé l'an passé. Ceux, qui pour la première fois, désirent prendre part à cette manifestation, doivent être majeurs et adresser une lettre de motivation à la Mairie.

Tarifs des emplacements à la brocante

Nombre de mètre linéaire	Particuliers Feucherollais*	Particuliers non Feucherollais*	Professionnels Feucherollais*	Professionnels non Feucherollais*
2	12,90 €	26,90 €	27,30 €	32,20 €
4	20,40 €	51,50 €	52,50 €	61,20 €
6			65,10 €	76,20 €
8			86,10 €	100,90 €
10			107,10 €	129,60 €
12			128,10 €	150,20 €
Annnonce publicitaire à la buvette : 3,25 € par annonce				

* ces tarifs comprennent une participation de 3,25 € par exposant au profit du CCAS

Commerçants cet été

O petit marché :	ouvert tout l'été
Boulangerie :	fermeture le 13 juillet et réouverture le 19 août (nouveau propriétaire)
Au temps des fleurs :	fermeture du 27 juillet au 26 août
Le Comptoir :	fermeture du 20 juillet à fin août
Café des Sports :	fermeture du 2 au 25 août
Pharmacie Dartoy :	fermeture les lundis et le pont du 15 août
Institut de beauté Rêv'Beauté :	fermeture du 11 au 25 août
Salon de coiffure Eyden :	fermeture du 11 au 19 août

Les commerçants du marché de Feucherolles seront présents jusqu'au 23 juillet inclus.

Le marché reprendra le **mercredi 27 août**.

Le boucher viendra deux à trois fois au cours du mois d'août.

Info

- Monsieur Frédéric DENIER a démissionné de ses fonctions d'adjoint et de conseiller municipal.
- Une coquille s'est glissée dans le précédent journal : Martine LEPAGE, conseillère municipale, fait partie des commissions Animation (et non pas environnement) et Scolaire & Social.

La remise des dictionnaires



M. le Maire

Comme chaque année, en cette fin de période scolaire (tradition oblige !), nous avons pu assister le samedi 7 juin dernier, à la cérémonie de remise des dictionnaires, organisée par la Caisse des Ecoles et la Municipalité, offrant aux écoliers de notre village de Feucherolles, un dictionnaire pour marquer leur passage en sixième, Patrick Loisel notre maire accueillit ainsi les élèves de CM2 des écoles **Bernard Deniau et La Trouée** dans la salle du Conseil par un discours sur le dictionnaire et son histoire, puis leur remit à chacun en main propre, en présence de leurs parents, ce beau cadeau plein de signification.



Les élèves de CM2 des écoles primaires La Trouée et B. Deniau

A l'initiative de leurs institutrices, les élèves y découvrirent une carte personnalisée sur laquelle figurait un très joli poème qu'elles leurs avaient dédié pour les remercier de cette bonne année passée ensemble.

Après avoir remercié les enseignants pour le travail effectué, le maire et l'adjoint aux affaires scolaires, Bernard Lemaitre, conversaient avec les parents pendant que les enfants profitaient enfin de la collation qui les attendait.

Ce fut un très beau souvenir pour chacun, et un formidable encouragement pour demain.

Bien chers élèves

*L'année scolaire va bientôt s'achever
Et c'est avec un pincement au cœur
Que nous vous confions à d'autres
professeurs
Mais nous vous sentons bien prêts et motivés.*

*Vous affronterez cette nouvelle étape de votre vie
scolaire
En laissant derrière vous maternelle et
primaire.
Le collège s'ouvre désormais à vous,
Et nous sommes bien fiers de vous.*

*Nous avons passé ensemble une année
Nous vous avons vus douter et progresser
Nous vous avons vus grandir et mûrir
Et avons aussi profité de vos rires et sourires.*

*En début d'année, une classe bavarde et
soucieuse,
En fin d'année une classe bavarde et
radieuse.*

*Tous ces doutes et manques de confiance
Se sont transformés progressivement
en assurance
Installant ainsi acquis et compétences.*

*Une année de découvertes, d'exercices et de
corrections,
Tout ceci ponctué régulièrement
d'évaluations,
mais, à présent, conjugaison, multiplication,
grammaire, sciences et divisions
N'ont presque plus de secrets pour la classe
selon le programme que nous avons mis en
place.*

*Mais il reste encore quelques jours à travailler,
avant de profiter d'un repos bien mérité.*

*Vos maîtresses,
Agnès Combes-Tyschenko et Elisabeth Mortas
CM2 - 2007-2008*

Le Collège Jean Monnet et Rösrath : une histoire qui dure

Le collège intercommunal de Feucherolles a ouvert ses portes en septembre 1989 et très vite l'enseignement de la langue allemande s'est développé.

Pratiquer une langue ne peut être dissocié de la connaissance du pays et les échanges linguistiques sont un moyen efficace pour se connaître mutuellement. Mme Guitar, professeur, a tout naturellement proposé la commune de Rösrath, avec laquelle elle avait des liens privilégiés.

Un dossier d'appariement a été déposé auprès du Rectorat de Versailles afin d'établir des relations officielles entre le collège Jean Monnet de Feucherolles et le Freiherr-vom-Stein Gymnasium : l'accord a été signé en 1992.

Depuis cette date, sous la houlette de Mme Sébilleau, puis de Mme de Beauchêne, les échanges entre jeunes collégiens français et lycéens allemands se sont succédés annuellement. Ce programme d'échange bénéficie de l'appui financier de l'OFAJ (office franco-allemand pour la jeunesse) et du Conseil Général des Yvelines pour l'organisation française.

De l'appariement au jumelage, ce projet porté par M. Vitoux s'est concrétisé en 1998, il associe les quatre plus grandes communes qui "alimentent" le collège.

Le comité de jumelage du pays de Galie soutient les échanges scolaires notamment par la visite de la région offerte aux Allemands lorsqu'ils se déplacent en France. D'autres projets plus grandioses ont été montés avec succès comme la comédie musicale en 2000.

Jusqu'à la dernière rentrée, le nombre d'élèves étudiant l'allemand a baissé, malgré les accords franco-allemands projetant le développement de l'apprentissage de cette langue et malgré l'introduction de l'apprentissage anticipé dès la classe de 5e au collège de Feucherolles. Il a été plus difficile de trouver les familles d'accueil pour répondre à la demande du lycée. Aussi a-t-il été nécessaire d'espacer les voyages.

Pour la rentrée prochaine, nous notons un regain pour la langue germanique et nous "sauvons" de justesse l'ouverture d'un groupe en classe de 6e . La reprise est-elle amorcée ? Il faut l'espérer. Peut-être la devons-nous à l'engouement des jeunes Français pour le groupe musical "Tokio hôtel" ?

Cela ne peut être qu'une bonne chose : la musique est un vecteur d'échanges entre les jeunes et les moins jeunes (cf les échanges entre chorales).

Alors motivons cette jeunesse pour que les échanges culturels durent au-delà de l'appariement, connaissent un prolongement dans le temps et pour que se développent dans la durée de réels liens entre nos deux régions.

Profitons des centres d'intérêt commun à nos jeunes : les arts, le sport, ces activités ont déjà prouvé qu'elles étaient fédératrices (exemple : la rencontre des jeunes footballeurs). Et cela sera d'autant plus facile pour eux que l'exemple leur viendra des plus grands, voire des seniors.



Le dynamisme du comité de jumelage doit d'être moteur dans l'essor de l'apprentissage de la langue allemande : ainsi le collège pourrait à nouveau construire des projets d'envergure en partenariat avec le lycée Freiherr-vom-Stein.

En attendant nous préparons la prochaine visite des Allemands en France au printemps 2009 et dans la foulée, le voyage des Français à Rösrath.

Merci au comité de jumelage pour son soutien.

Camille LOPITAUX, principal

Comité de Jumelage du Pays de Gallie - Rösrath Voyage à Rösrath du 30 mai au 1^{er} juin 2008

10 ans déjà !!!

La ville de Rösrath a eu la gentillesse d'inviter les habitants du "Pays de Gallie" à célébrer ensemble le 10^{ème} anniversaire de notre jumelage.

Plus de 70 personnes ont répondu à cette invitation. L'accueil était, comme à l'accoutumée, extrêmement chaleureux.

Au programme, le vernissage de l'exposition de peintures d'artistes de Rösrath et du Pays de Gallie ainsi que l'inauguration de la rue "Pays-de-Gallie-Straße".

Ce vernissage, sous l'égide du Maire de Rösrath, Monsieur Dieter Happ, et avec la participation de l'orchestre de Jazz "Rösrath Allstars" a été un énorme succès. Huit artistes peintres exposants du Pays de Gallie étaient présents. La salle Bürgersaal du Hoffnungsthaler Bürgerforum, Bergischer Hof était comble.

Le samedi 31 mai, sous une pluie battante et la bonne humeur, a eu lieu l'inauguration de la "Pays-de-Gallie-Straße" dans le parc du Château Venauen où une nouvelle résidence verra bientôt le jour. Le nouveau panneau de rue a été dévoilé par le maire de Rösrath en présence des quatre maires (ou de leurs représentants) de nos quatre villages. Monsieur Denis Flamant, Maire de Chavenay, seul maire encore en exercice ayant participé à la création de notre Jumelage franco-allemand, a pris la parole à cette occasion. Il a remercié nos hôtes de leur accueil convivial et chaleureux et a souhaité que les échanges entre nos villes puissent être consolidés. Il pensait plus particulièrement à des relations étroites entre partenaires commerciaux et à des activités bénévoles qui pourraient être exercées par les jeunes dans chacune des villes jumelles. Monsieur

Happ a répondu en souhaitant que notre jumelage apporte joies aux habitants de nos communes et soit une contribution à l'amitié et à la paix entre peuples européens.

De nombreux orchestres et chorales, y compris La Pavane de Saint-Nom-la-Bretèche, ont admirablement assuré l'animation musicale de cette cérémonie.

Après une collation de Bratwürste et de Kölsch (saucisses allemandes et bière de Cologne), nous avons visité les environs de Rösrath. Même sous la pluie cette région vaut le détour.

Un repas-buffet somptueux préparé par nos familles hôtes allemandes a clôturé cette belle journée.

Dimanche matin, sous un grand soleil, une visite de la fondation et de la maison de Konrad-Adenauer a précédé un déjeuner au bord du Rhin.

Nous remercions vivement tous les organisateurs allemands et français de ce voyage si réussi.

Changement au Comité de Jumelage

Il y a un an, j'avais accepté la présidence pour une année. Je me partage entre une vie associative active et une vie familiale prenante mais source de joies.

Au terme de cette année je suis heureux de passer le flambeau pour les 2 années restant à courir à Margaret de Fraiteur qui habite Feucherolles.

Dans les mois à venir, nous allons avoir à relever le défi des manifestations retour des 10 ans d'existence du jumelage que nous avons fêté à Rösrath, où nous fûmes 80 à passer le Rhin.

Ils viendront certainement plus nombreux en Novembre 2008. Ouvrons leur notre cœur et accueillons les comme ils nous ont accueilli.

En rédigeant ce texte, j'ai l'impression d'écrire une ode à la joie. Joies simples de la vie, joie des retrouvailles entre amis, joie des repas pris en commun, joie des papotages où chacun parle simplement de sa vie, de son travail et de sa famille. Dans ces moments, peu importe si l'on écorche les mots, peu importe si l'on s'exprime mal dans une langue étrangère, seule compte l'amitié et le désir de partager avec l'autre. C'est le désir de se relier aux autres qui anime notre comité mais il ne peut réussir qu'avec l'aide croissante de la population de nos villages. Rejoignez-le, aidez-le par votre engagement.

Jean Pierre CHARIL



Coupe du jumelage du Pays de Gallie

Depuis six années déjà, la "coupe du jumelage" a la primeur d'être disputée sur le magnifique parcours du golf de Feucherolles. Le comité de jumelage collabore étroitement avec l'association des "golfeurs de Feucherolles", et son dynamique président Alain Pigot, en ce qui concerne l'organisation de cette belle épreuve devenue un must de la saison golfique. Gâtés par un temps très favorable durant toute la journée, les performances ont été excellentes dans l'ensemble. La palme, revient à M. Bilbow qui non seulement vainqueur en brut, c'est aussi illustré en remportant le concours de longueur de drive avec 287 mètres... Brillante, elle aussi, Florence Mathonnet, est la lauréate chez les dames. Au classement net (classement qui pondère les résultats en tenant compte des index, c'est-à-dire du niveau des joueurs), les vainqueurs sont Raili Itavuori chez les dames et Jean Macaire chez les hommes. Les encouragements vont aussi aux représentants du futur, c'est-à-dire aux très jeunes qui ont participé au tournoi et notamment Erwan Vallet, Alison Curtius et Paul Zschunke.



Saperlipeaupette

L'association SAPERLIPEAUPETTE est une structure Multi Accueil, régie par la loi 1901.

Elle est à l'initiative de parents résidant à Feucherolles.

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration de 4 membres bénévoles et de 3 personnes salariées qualifiées pour encadrer les enfants.

Les parents qui utilisent les services de SAPERLIPEAUPETTE doivent être membres de l'Association.

Nos différents modes d'accueil d'enfants de 10 semaines à 3 ans

- Accueil + de 20h par semaine
- Accueil - de 20h par semaine
- Accueil ponctuel et d'urgence

N'hésitez pas à contacter la directrice de la crèche, Geneviève Raimondi, pour plus amples renseignements.

Les coordonnées de la crèche

19, rue Bernard Deniau - 78810 FEUCHEROLLES

Tél./Fax 01 30 54 58 49



Le saviez-vous !
Les eaux de ruissellement ne sont pas traitées et passent directement des égouts aux rivières. Aussi, si vous souhaitez vous débarrasser d'un papier, d'un mégot de cigarette, ... évitez de le jeter dans le caniveau, qui le drainera jusqu'à la grille d'égout aux prochaines pluies. Jetez-le plutôt dans la poubelle la plus proche ! (préalablement éteint, bien sûr !)

Sur un glacier, et en altitude, rien ne se dégrade ! Ramenez vos déchets lorsque vous partez en montagne !

Sur vos lieux de vacances !
En randonnées : Respectez la réglementation liée aux espaces, aux espèces et aux pistes forestières !

Lors de vos balades à V.T.T., empruntez des chemins de plus de 2m50 de large, afin de ne pas dégrader le sentier et son environnement proche.

Les déchets :

Emportez un sac qui servira à contenir vos déchets en attendant de trouver une poubelle.

- une cannette en métal abandonnée mettra 10 ans à se décomposer
- le verre risque de déclencher des feux de forêts
- les piles et les huiles de moteur polluent durablement eaux et sols

Récompenses

Ce mercredi 2 juillet 2008, à 18h30, en mairie de Feucherolles, notre députée Mme Le Moal a remis à Jacqui Ravary la médaille de bronze du Mérite pour son acte de courage et de dévouement.

Ce fut un moment très émouvant, qui nous a tous permis de réfléchir sur cet acte très courageux de Jacqui !

Merci Jacqui pour ce bel exemple !



ADNAC

Association de Défense contre les Nuisances de l'Aérodrome de Chavenay

Le 14 avril dernier Monsieur le Sous-préfet de St-Germain en Laye invite les usagers, les élus et les riverains de l'aérodrome de Chavenay pour mettre en **place 6 mois d'expérimentation de dimanches et jours fériés sans tour de piste, l'après-midi seulement, avec application à partir du 1^{er} mai 2008**. Ordre du jour très clair faisant suite à la CCE (Commission Consultative de l'Environnement) du 22 novembre 2007. **Très bien.**

Ont été conviés 16 représentants du milieu aéronautique dont 12 pilotes et responsables d'aéroclubs, 3 représentants des trois collèges constituant les CCE donnait incontestablement l'avantage aux usagers. Ils l'ont bien compris, s'en sont servi, en ont bien usé. L'ordre du jour de la réunion n'a même pas été abordé et Monsieur le Sous-préfet s'est en grande partie rallié aux exigences des usagers en abandonnant l'expérimentation de 6 mois sans tour de piste envisagée lors de la CCE de novembre 2007. C'est d'autant plus regrettable et surprenant que Monsieur le Sous-préfet lui-même l'avait jugée comme étant **"la bonne démarche"**. En effet, demander une demi-journée

de tranquillité sur 14 demi-journées par semaine par les riverains et les élus légitime et ne semble pas abusif alors que plusieurs aérodromes ont déjà accepté des conditions plus restrictives pour les usagers.

Demain, une nouvelle fois, repose uniquement sur "la bonne volonté des pilotes" à réduire, si possible et sans engagement de résultat, le nombre de tours de piste des dimanches et jours fériés l'après-midi. C'était la décision de la CCE de novembre 2003. Cinq ans de perdus. Pour la seconde fois la raison est donnée à ceux qui génèrent, pour leur plaisir, des nuisances sonores au détriment de ceux qui les subissent. **Est-ce raisonnable aujourd'hui ?** Deux points positifs cependant : 1. l'obligation pour les usagers de remettre des chiffres précis traduisant l'image de leurs efforts de réduction de tours de piste sur mai, juin et juillet 2008. 2. une réunion de "bilan" se tiendra en septembre. **Tout n'est donc peut-être pas perdu ?**

Jean-Claude Fortin
Président de l'ADNAC.

Déjeuner de fin d'année



Notre groupe des anciens jouant aux cartes tous les mardis après-midi, accompagnés par des membres du CCAS, se sont réunis au Golf de Feucherolles le 24 juin pour fêter la fin de l'année.

Après quelques mots d'accueil de Patrick Loisel, un excellent déjeuner contribuait à la bonne humeur de tous. Plusieurs personnes fêtant leur anniversaire au mois de Juin, se sont vues remettre un petit bouquet de fleurs.

Ce fut un après-midi bien réussi et nos anciens se sont quittés en répétant que ces bons moments passés sont à recommencer.



Marche de Gally

Cette année, la désormais traditionnelle marche de Gally s'est effectuée de Feucherolles à Crespières où les marcheurs venant des communes du Pays de Gally se sont retrouvés pour un pique-nique.



Enterrez les déchets biodégradables à 60 m minimum de toute source d'eau

A la mer :

Attendez de trouver une poubelle pour jeter vos déchets.

- un sac plastique laissé en mer peut tuer un dauphin
- un filtre de cigarette met 7 ans à se décomposer
- une bouteille en plastique : 1 000 ans !

Respectez la flore, les dunes et les endroits encore sauvages ainsi que ceux protégés (criques, ...)

N'hésitez pas à signaler toute source de pollution (déchets, ...) aux autorités locales (mairie, préfecture, ...)

Les plaisanciers

Sélectionnez les produits utilisés pour l'entretien de votre bateau et limitez vos rejets

Attendez de naviguer pour utiliser les toilettes, douches et éviers de bord

Les plongeurs

Regardez sans toucher, car l'écosystème marin est fragile, vous pourriez le perturber

Les pêcheurs amateurs

Respectez les tailles minimales de capture des poissons, crustacés et coquillages

Limitez votre pêche à vos besoins et replacez pierres et sable retournés

Source WWF – Guide Planète Attitude Editions du Seuil – <http://www.wwf.fr>

Voyage des Seniors

Ravis de faire un petit voyage dans le cadre du C.C.A.S. (le Centre Communal d'Action Sociale), 60 de nos anciens prennent l'autocar le 29 mai 2008 en direction de BEAUVAIS.

Après un arrêt en route pour le petit-déjeuner, Patrick Loisel, Maire de Feucherolles accompagnant notre groupe, nous fait un résumé détaillé sur l'histoire de la ville avant de commencer la visite guidée de la cathédrale Saint-Pierre, au cœur gothique le plus haut du monde.

Ensuite, nous nous dirigeons vers l'Horloge astronomique composée de 90 000 pièces synchronisées constamment en mouvement.

Et après un succulent repas à l'Hôtellerie Saint-Vincent, très apprécié par tous, nous nous dirigeons vers la Manufacture Nationale de la Tapisserie, malheureusement victime des bombardements de 1940 et réintégrée en 1989 dans les anciens abattoirs pour les fabrications en cours ce qui représente un travail minutieux et difficile.

Après cette agréable journée, notre petit groupe retrouve le chemin de Feucherolles vers 18h30.



Association Cadres et Emploi

Ne restez pas seul pour trouver un nouvel emploi

Rejoignez l'ACE

Formation, suivi et conseil des cadres en recherche d'emploi

- Profitez de la dynamique apportée par un parcours d'ateliers techniques en petits groupes
- Bénéficiez d'un coaching individuel hebdomadaire jusqu'à la signature de votre nouveau contrat de travail

Pour en savoir plus, consultez notre site : www.aceopc.com
et contactez nous pour participer aux nouveaux groupes de septembre

Association Cadres et Emploi
3, rue de Verdun- Batiment G-78590 Noisy le Roi
Tél. Secrétariat : 01 30 56 52 99

Visite à la "Station d'épuration"

sortie du 27/06/08 des élèves de CM1 et CM2 de La Trouée

Décidemment, nos jeunes élèves ont un emploi du temps à nous faire pâlir, nous leurs parents et adultes !

Le 27 juin dernier, les élèves de CM1 et de CM2 de l'école "La Trouée", sont repartis sur les chemins de la découverte et de l'apprentissage. Dans le cadre de leur programme de sciences, et afin d'asseoir leurs connaissances sur un sujet aussi important et vital que celui de l'eau, une visite a été organisée par leurs maîtresses au sein de la station d'épuration du SIAVV à Verneuil-sur-Seine.



Elèves de CM1



Ce sont des élèves avertis, préalablement sensibilisés par leurs institutrices sur le sujet de l'eau et ses traitements qui ont été accueillis dans cette station d'assainissement des eaux usées.

Le saviez-vous ? L'assainissement des eaux usées et le traitement des eaux sont deux choses différentes à ne pas confondre ! Et bien, c'est entre autre ce qu'ils y ont appris et surtout compris.

Contrairement au traitement des eaux, qui a pour fonction de les transformer en eau potable, l'assainissement des eaux usées rejetées par le consommateur après utilisation a pour objectif de collecter puis d'épurer ces eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel, afin de les débarrasser de la pollution dont elles sont chargées. (Sources - C.I.EAU - Centre d'information sur l'eau)

Aujourd'hui dans notre société où la productivité est en croissance constante et de ce fait celle des rejets polluants l'est également, l'eau se dégrade et peut détériorer gravement l'environnement et entraîner des risques de pénuries.

Nous disposons, encore en France, des ressources en eau suffisantes en quantité pour satisfaire nos besoins. Encore faut-il que ces eaux polluées ne viennent pas à détériorer la qualité de nos réserves (rivières, lacs et nappes souterraines) qui ne pourraient alors plus être utilisables pour produire de l'eau



potable, sinon à des coûts très élevés, et dans des conditions techniques de plus en plus complexes. D'où cette nécessité pour nous de nettoyer nos eaux usées !

"Le grand chantier de l'après-guerre a consisté à mettre l'eau potable à la disposition de tous. Le grand défi contemporain est celui de l'assainissement. A partir de 2005, dans toutes les agglomérations de plus de 2 000 habitants, les eaux usées rejetées par les utilisateurs devront être traitées dans des stations d'épuration. Tout le monde est concerné, puisque même ceux qui ne dépendront pas d'un réseau d'assainissement collectif devront disposer d'un système d'assainissement autonome." (Sources - C.I.EAU - Centre d'information sur l'eau)

Il aura fallu une bonne heure d'explications et de nombreuses questions pour faire le tour du sujet et parcourir les différentes étapes du traitement subi par les eaux usées qui arrivent dans cette station.

Un parcours très enrichissant, certes, avec des odeurs nauséabondes, mais qui ne saurait laisser personne indifférent !

Pour nos jeunes et nous, moins jeunes, un site très bien fait, à consulter sans restriction !

<http://www.cieau.com/accueil.htm>

<http://www.cieau.com/toutpubl/sommaire/texte/8/f82.htm>

Végétaux privés et voie publique... une cohabitation difficile ?

Un grand nombre de particuliers possède une limite de propriété adjacente à la voie publique, que ce soit un trottoir, un accotement ou la rue directement. La végétation des propriétaires concernés doit être entretenue par l'occupant de la propriété de telle sorte qu'elle ne déborde pas sur la voie publique, de la même manière que pour les limites séparatives entre propriétés privées. Or sur Feucherolles, cette règle n'est qu'inégalement respectée, et cela cause dans plusieurs cas des problèmes de gêne aux passants et véhicules, voire de sécurité importants. Il faut savoir qu'au cas où les travaux d'entretien ne seraient pas réalisés par les occupants concernés, la commune est en droit de faire effectuer les élagages et tailles requises par une société privée et d'en faire supporter le coût par le propriétaire. Une facture justificative serait alors émise par la commune, à régler auprès du Trésor Public.

Baissez la tête !!



*Quelle taille maximale
pour les passants et
véhicules ?*



Après un rapide tour dans le village, plusieurs cas de figure ont été identifiés :

- Les cas où la végétation empiète sur le trottoir ou l'accotement et provoque une gêne aux piétons, à tel point que ceux-ci sont souvent contraints à utiliser la partie de voirie réservée aux automobiles. Ceci est particulièrement dangereux pour ces piétons qui parfois sont accompagnés de jeunes enfants à pieds ou en poussette.
- Les situations dans lesquelles des végétaux passent au-dessus des clôtures ou murs et empiètent sur la voie publique à hauteur des véhicules (voitures, camions, autocars) qui ne peuvent passer et doivent se déporter au milieu de la chaussée. Les sociétés d'autocars, la SEPUR, les pompiers font remarquer qu'il leur est difficile de passer à certains endroits et d'assurer la sécurité ou le service requis.
- Les endroits où la végétation masque les panneaux de signalisation ou les éclairages publics, sensés assurer la sécurité des personnes.

Environnement



Cherchez panneaux et candélabres...

Afin de remédier à ceci, il a été décidé de procéder à une campagne en plusieurs étapes :

1. Parcours des rues de la commune et sensibilisation générale des occupants à leur devoir d'entretien (cet article en est un élément important)
2. Inventaire à la mi septembre des travaux résiduels, avant la fin du mois de septembre mise en demeure de réaliser les travaux par un courrier personnalisé
3. Réalisation des travaux restant à effectuer à partir de la mi-octobre et émission des factures correspondantes pour perception par la Trésorerie de Plaisir.

"Pas chassés" obligatoires

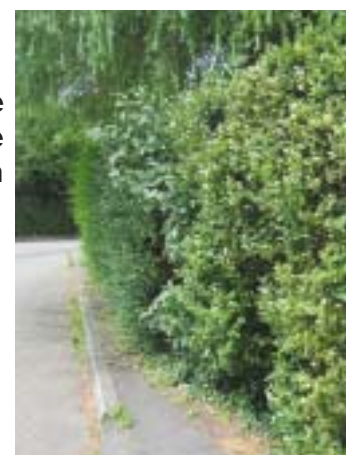


Trottoir pour personnes de très petite taille

L'accotement herbeux fait au moins 2 m de large à la base...



La sécurité concerne tous les habitants de la commune, chacun doit y apporter sa contribution, au minimum en respectant ses devoirs.



Largeur de trottoir initiale : 1,50 m

voir code de la voirie routière R 116-2 et L 114-1
<http://www.droit.org/codes/CVOIRIEL.html>

La forêt : un vrai lieu de vie

Rencontre avec le garde forestier M. Rémi Incrociati en charge de la forêt de Marly et de Louveciennes.

Lieu de promenades, d'activités sportives et ludiques, la forêt qui borde notre village est un endroit très apprécié des Feucherollais.

Un peu d'histoire :

La forêt de Marly ou jusqu'au XVIIIe siècle la forêt de CRUYE, est une forêt domaniale de 2000 hectares. Elle s'étend sur une longueur d'environ 12km d'est en ouest sur les communes de Louveciennes, Marly-le-Roi, Saint-Germain-en-Laye, Feucherolles... C'est un ancien domaine de chasse des Rois de France, puis des Présidents de la République. Elle est entaillée depuis 1935, dans toute sa longueur, par l'autoroute de Normandie. Elle est un des poumons de la région Ile de France, et donc retient toute notre attention.

- La forêt est gérée par l'ONF
(Office National des Forêts : www.onf.fr)



Une grande activité

Actuellement, une grande activité règne dans la forêt avec de nombreuses coupes de bois. Certaines parcelles (dont la 41 près de la rue du Bout du Monde) sont en exploitation.

Il faut savoir que la durée de vie d'un arbre est de 160 ans. Ce qui explique pourquoi de beaux et grands arbres sont abattus. Cela répond au cycle de régénérescence de la forêt. Chaque arbre coupé redonne lieu à une plantation.

La sécurité

La sécurité du public est un élément majeur de la politique menée par l'ONF. Un arbre malade sur le bord du chemin sera abattu, idem le long de l'autoroute. Le bois est une source de financement. Il sera vendu sur pied, ce qui explique les marques de couleur que l'on voit sur les arbres. Il servira essentiellement de bois de chauffage, dont la demande est en forte croissance.

Une grande diversité

La forêt, de part son statut historique de chasse des Rois, est riche en essences d'arbres. Nous y voyons des hêtres, des chênes Cécile, des chênes pédonculés, des châtaigniers...

L'ONF veille à l'équilibre des classes d'âge et des essences d'arbres. Suite à un travail commun avec des biologistes, on peut admirer une grande diversité d'insectes et de fleurs comme la digitale.

Elle préserve aussi les zones humides, fort utiles pour les animaux. Des bosquets de ronces subsistent par endroit, ils sont à la fois logis pour le sanglier et le chevreuil et la base de la nourriture de ce dernier.

La forêt est vivante et fragile

La forêt réclame l'attention de chacun et plus particulièrement entre les mois de mars et septembre.

En mars/avril : la forêt abrite de nombreuses naissances, chevreuils, sangliers, renards... surtout ne pas essayer de toucher les petits, les chiens doivent être tenus en laisse pour ne pas effrayer et pousser en dehors de la forêt une famille de sangliers ou de chevreuils qui pourraient se retrouver sur la route.

A partir de mai/juin : le feu est l'ennemi de la forêt. Il faut savoir que tous les ans, 1 à 2 hectares brûlent dans la forêt de Marly !!! Cela n'arrive pas que dans le sud de la France !!!

Il est interdit de fumer, de faire des barbecues, de porter du feu du 15/04 au 15/09.

La forêt est ouverte à tous, l'ONF travaille beaucoup en ce sens, avec la mise en place de panneaux explicatifs, avec la création d'espaces pique-nique, avec un aménagement pour accueillir les sportifs, avec une recherche toujours active d'une meilleure sécurité...

Il nous appartient de respecter et de faire respecter cet environnement privilégié.

Alors, messieurs-dames les sportifs et autres promeneurs, ne jetons plus de papiers et plastiques le long des chemins ou des petites routes, respectons la forêt !!!

La forêt est une ressource naturelle magnifique dans notre monde fortement urbanisé qu'est la région Ile-de-France !

Continuons à nous y promener, à ramasser quelques champignons, y emmener nos enfants jouer... dans le respect de sa diversité.

Un grand merci à M. Rémi Incrociati pour sa disponibilité, sa patience pour répondre à nos questions, son enthousiasme communicatif pour défendre la forêt et pour tout le travail accompli.

Le Tour du Monde des Energies

Intervention de Blandine Antoine du 24/06/08 auprès des élèves de CM1 – CM2

Souvenez-vous ! Nous vous avons annoncé dans la dernière parution de notre journal communal (voir ou revoir - n°27 de "La Vie au Village") "une conférence à ne pas manquer" sur la problématique de "l'Énergie dans le monde", vue par deux jeunes femmes ingénieurs et globe-trotters de surcroît !

Nous avons profité de cette occasion, pour leur demander s'il leur serait possible de venir rencontrer, dans le cadre de leur programme de sciences, nos jeunes élèves de primaires afin de leur apporter leur témoignage sur un sujet très actuel qu'est celui de notre Environnement au XXI^e siècle et ses enjeux pour demain.

Passionnées et avides de transmettre ce qu'elles ont retenu de leur voyage et des nombreuses rencontres qu'elles y ont faites, plus riches d'expériences les unes que les autres, elles ont tout suite accepté.

L'intérêt de nos jeunes élèves de CM1 et CM2 ne se fit pas attendre plus longtemps.

Ainsi, l'école primaire La Trouée a-t-elle accueilli dans ses murs, le mardi 24 juin dernier, Madame Blandine Antoine, jeune polytechnicienne âgée de 25 ans pour une intervention auprès de deux classes, l'une de CM1, l'autre de CM2.

Bien que l'auditoire fut encore un peu jeune, celui-ci fut véritablement conquis par cette jeune femme, venue leur raconter son formidable voyage qu'elle fit avec son amie d'étude, Madame Elodie Renaud, un an plus tôt. Sept mois d'excursion dans dix sept pays différents, à la découverte de toute forme

d'énergie dans le monde et de leur exploitation et utilisation pour la sauvegarde de notre écosystème. Quel passionnant sujet. Que de questions lui ont été posées, parfois plus axées sur la physique que le sujet véritablement traité. Les enfants ont indiscutablement fait preuve d'un grand intérêt, d'un sens de l'observation, et d'une curiosité avide de savoir.



Un peu plus d'une heure d'échanges ne suffit pas à faire le tour du sujet, mais l'intérêt et les préoccupations de nos jeunes élèves étaient là. Et cela est plutôt rassurant pour l'avenir de notre belle planète bleue.

Une suite sera peut-être à venir, nous l'espérons, avec nos jeunes élèves de l'école Bernard Deniau.

A programmer dès à présent pour l'an prochain.

site internet : www.promethee-energie.org
<<http://www.promethee-energie.org>>

Vie Pratique

Opération Tranquillité Vacances Fiche de renseignements

(Egalement téléchargeable sur www.feucherolles.fr)

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

DATE DE DÉPART : _____

DATE DE RETOUR : _____

ADRESSE ET N° DE TÉLÉPHONE PENDANT VOTRE ABSENCE : _____

PERSONNE AUTORISÉE À PÉNÉTRER À L'INTÉRIEUR DE VOTRE PROPRIÉTÉ ? OUI NON

Si oui, indiquez nom, prénom, adresse et n° de téléphone de la (ou des) personne(s) et véhicules utilisés :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'INCIDENT :

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES (SYSTEME D'ALARME, EMPLOYÉS DE MAISON, ETC.)

JE SOUSSIGNÉ(E)

NOM :

PRÉNOM :

AUTORISE LA GENDARMERIE DE NOISY LE ROI, À PÉNÉTRER SUR MA PROPRIÉTÉ ET ÉVENTUELLEMENT À L'INTÉRIEUR DE MON HABITATION EN CAS DE CONSTATATION D'UN FAIT ANORMAL.

LA PRÉSENTE DEMANDE N'ENGAGE EN AUCUNE MANIÈRE LA RESPONSABILITÉ DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE NOISY LE ROI EN CAS DE CAMBRIOLAGE OU D'INCIDENTS DIVERS.

BRIGADE DE NOISY LE ROI

102, rue André LEBOURBLANC

78590 NOISY LE ROI

Tél.: 01.61.06.22.10

Email : bt.noisy-le-roi@wanadoo.fr

FAIT A :

Signature avec mention "Lu et approuvé"

LA VIE AU VILLAGE, journal de la commune de Feucherolles Ste Gemme édité par la commune de Feucherolles

Tél.: 01.30.79.93.10 - Fax : 01.30.54.93.07

Directeur de la Publication : Patrick LOISEL - Rédacteur en chef : Katrin VARILLON

Comité de rédaction : Anne-Sophie BALANÇA - Margaret de FRAITEUR - Ariane RAUGEL - Susanne ZSCHUNKE

Réalisation : STUDIO GRAPH 01.30.80.40.06 - Impression : PRIMSET 01.30.55.56.56